

Patrimoine | Conso

L'UFC réclame une baisse du prix des appels mobiles passés depuis l'étranger

Marie-Cécile Renault.

Publié le 21 février 2007

Actualisé le 21 février 2007 : 09h55

Les opérateurs affirment avoir déjà réduit leurs tarifs de 25% l'an passé.

Les Français paient en moyenne 0,23 euro la minute de communication sur leur mobile lorsqu'ils sont en France. S'ils appellent depuis l'étranger, le prix monte en moyenne à 1,06 euro la minute. Face à cet écart de prix qu'elle juge « exorbitant », l'association de consommateurs UFC-Que choisir tire la sonnette d'alarme depuis des années. « *Le prix de revient pour les opérateurs, qui varie peu, ne justifie pas un tel écart. N'importe quel Européen qui vient en France devrait payer le même prix qu'un Français téléphonant en France* », s'insurge Julien Dourgnon, directeur des études de UFC Que-choisir.

De leur côté, les opérateurs font valoir qu'une baisse brutale du prix des appels depuis l'étranger déstabiliserait tout le secteur, réduirait leur capacité à investir, fragiliserait leur compétitivité au niveau mondial, et pourrait les contraindre à compenser en augmentant les prix au niveau national. Sans compter que « *la France, qui est une des premières destinations touristiques, a plus à perdre que d'autres pays. Cela revient à pénaliser notre industrie, pour le bénéfice des Anglais ou des Allemands en voyage en France !* » observe Stéphane Dubreuil, directeur télécoms chez Sia Conseil.

Appels en voyage d'affaires

Alors que les appels mobiles depuis l'étranger sont passés à 80 % par des professionnels en déplacement d'affaires, et seulement à 20 % par des touristes, la Commission européenne souhaite, elle aussi, baisser les tarifs, perçus comme un frein au développement économique des entreprises en Europe. La commissaire Viviane Reding a présenté un projet de règlement en juillet, qui a poussé les opérateurs à baisser les prix. Ces derniers estiment que les prix ont chuté en moyenne de 25 % en 2006.

Pour le Bureau européen des unions de consommateurs (Beuc) autant que pour la Commission, on est pourtant encore loin du compte. Alors que les députés européens doivent se prononcer sur ce dossier brûlant dans les semaines à venir, les 40 unions de consommateurs accusent les opérateurs regroupés au sein de la GSM Association « *d'exercer un chantage économique sur les parlementaires pour faire capoter le projet de règlement de la Commission* ».

Pour sensibiliser les eurodéputés, l'UFC-Que Choisir a calculé, à partir des factures de 29 d'entre eux, qu'ils pourraient économiser chacun entre 277 et 3 760 euros par an avec la baisse des prix qu'elle propose. Soucieux de ne pas « *déstabiliser l'économie* » des opérateurs mobiles, le ministre français délégué à l'Industrie, François Loos, a plaidé, hier, pour une baisse moins forte que celle prévue par la Commission européenne, « *autour de 60 centimes d'euros par minute* ».

Les associations de consommateurs estiment, elles, qu'un consommateur ne devrait pas payer plus de 0,33 euro par minute, tandis que le projet de règlement propose, lui, un plafond de 0,49 euro.

LE FIGARO · fr

Actualité. Economie. Sports. Culture Loisirs. Madame. Immobilier. Emploi. Pratique.

INDEX Rechercher... OK

Les flux RSS du Figaro.fr

